



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

apiculteurs

Question écrite n° 18436

Texte de la question

Mme Aurélie Filippetti attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la situation de la filière apicole. Si les apiculteurs bénéficient d'un dédommagement en cas d'épidémies ou des effets des pesticides, les aides à l'installation sont quasiment inexistantes. Pourtant, l'apiculteur a une place primordiale dans le monde agricole. Plusieurs études scientifiques montrent en effet l'impact des pollinisateurs qui représente environ 10 % du chiffre d'affaire de l'ensemble de l'agriculture au niveau mondial. Il est capital de réimplanter de nouvelles colonies d'abeilles pour remplacer celles qui, malheureusement, disparaissent chaque année. Dès à présent, des mesures favorables aux abeilles doivent être mise en oeuvre visant à stopper la réduction et la fragmentation de leurs habitats, à mieux préserver les prairies et développer les jachères fleuries. Aussi, elle lui demande ce qu'il pourrait entreprendre pour venir en aide à cette profession capitale pour l'équilibre écologique.

Texte de la réponse

Le frelon asiatique (*Vespa velutina*) est apparu récemment sur le territoire français et semble connaître une expansion très rapide. Sa présence a été signalée pour la première fois en Lot-et-Garonne en 2004 et a été observée dans de nombreux départements du Sud-ouest de la France. Le frelon asiatique se nourrit notamment d'insectes et peut avoir un comportement de prédation vis-à-vis des abeilles domestiques, ce qui suscite l'inquiétude des apiculteurs. Le ministre de l'agriculture et de la pêche reconnaît la nécessité de développer les connaissances sur cette espèce afin de mieux organiser la lutte. En 2007, une étude a été initiée par l'Association de développement apicole d'Aquitaine sur l'incidence du frelon asiatique sur les ruchers d'Aquitaine et a donné des premiers résultats. Des techniques de piégeage ont été notamment conçues et testées ainsi que des appâts. Les tests seront poursuivis en 2008 dans le cadre du prolongement de cette étude d'assistance technique. Parallèlement, une étude de recherche appliquée menée par le Centre national de recherche scientifique (CNRS) et le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN), sur la biologie, le comportement et l'impact de *Vespa velutina* sur les abeilles sera également financée. En fonction des résultats, les mesures les plus appropriées en termes d'environnement et d'apiculture seront prises en concertation entre les ministères concernés.

Données clés

Auteur : [Mme Aurélie Filippetti](#)

Circonscription : Moselle (8^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18436

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture et pêche

Ministère attributaire : Agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 mars 2008, page 1976

Réponse publiée le : 17 juin 2008, page 5087